

**MAIRIE DE MONTMOREAU**

- 16190 -

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le six mai, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BRUNO Thierry, Maire.

Délibération :D\_2026\_05\_57Date de convocation du conseil : 20 avril 2026Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : M. BRUNO Thierry, M. HERBRETEAU Bernard, Mme GUERIN Sylvie, M. MICHELET Christophe, Mme LUCAS Isabelle, ELUERD Roland, Mme HERAUD Murielle, Mme BOCQUIER Priscilla, GUERIN Jean Didier, Mme MILLET Catherine, Mme BROUANT Laurence, M. DECROIX Pascal, Mme OLLIVIER Bernadette, Mme BURGAUD Natacha, M. FAGON Yannick, Mme PEREZ Anne, M. CLEMENT Christophe, M. PERRONAUD Ludovic, Mme COUTURIER Christelle, M. PHILIPPOTEAU Lucas, M. BOLVIN Jean-Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. LABBÉ Hervé, M. DESBROSSE Jérôme, Mme CHARRANNAT Corinne

Nombre de conseillers présents : 26Nombre de votants : 27Absents excusés : M. TERRACHER Philippe a donné pouvoir à M. HERBRETEAU BernardObjet : Attribution de subventions à des associations

M. le Maire expose à l'assemblée que plusieurs associations ont sollicité le soutien financier de la commune au titre de l'année 2026 afin de poursuivre leurs activités et projets.

Le Foyer Socio-Éducatif du collège Antoine Delafont a sollicité une subvention afin de soutenir les actions éducatives et culturelles proposées aux élèves de l'établissement.

L'association « Les Amis d'Holving » sollicite une aide financière dans le cadre du déplacement organisé en Lorraine du 7 au 11 mai 2026, afin de poursuivre les échanges liés au jumelage entre les communes de Montmoreau et Holving.

L'association des Anciens Combattants OPEX sollicite également le soutien de la commune afin de poursuivre ses actions patriotiques et associatives.

Considérant l'intérêt communal des actions menées par ces associations ;

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**  
**ATTRIBUE une subvention de 1 000 € au Foyer Socio-Éducatif du collège Antoine Delafont ;**  
**ATTRIBUE une subvention de 500 € à l'association « Les Amis d'Holving » ;**  
**ATTRIBUE une subvention de 100 € à l'association des Anciens Combattants OPEX ;**  
**DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal 2026 ;**  
**CHARGE M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.**

*En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.Emis le 06/05/2026, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 09/05/2026, publié sur le site internet le 11/05/2026Le Maire,  
Thierry BRUNO